

QUELQUES ÉTUDES D'INTÉRÊT GÉOGRAPHIQUE SUR LA RÉGION DE MORONDAVA-MAHABO

G. Haut de Sigy : « Problèmes agronomiques posés par la mise en valeur du périmètre de Morondava-Mahabo » ; B.D.P.A. : « Etude de structure foncière dans l'A.M.V.R. de Morondava » ; G. Roy : « Réflexions et documents sur le problème de la création de structures d'accueil dans l'Ouest de Madagascar ».

La région de Morondava-Mahabo, constituée en Aire de Mise en Valeur Rurale depuis 1961, est aujourd'hui un des secteurs où se concentrent les efforts pour le développement de l'économie agricole malgache. Il n'est donc pas étonnant qu'à tous égards cette région soit l'objet d'études répétées, jusqu'à présent peut-être trop peu coordonnées, et bénéficie d'une documentation d'une exceptionnelle ampleur, qu'il s'agisse d'enquêtes, de cartes ou de photographies aériennes. La plupart de ces documents toutefois, sans être secrets, restent ignorés du public, faute de diffusion. Sans prétendre le moins du monde en offrir une présentation d'ensemble, nous analysons ici quelques-uns d'entre eux.

Guy de Haut de Sigy a étudié en 1965 les « problèmes agronomiques posés par la mise en valeur » de ce périmètre¹. L'analyse des caractères hydrologiques et pédologiques de la région permet de distinguer quatre zones : le Delta (14.000 hectares) ; la zone de Mahabo- Ankilivalo (22.000 ha) où les rizières ont été en grande partie abandonnées par suite de l'ensablement de la rivière Andranomena ; la zone d'Analaiva (4.000 hectares) entre la Kabatomena et la route Mahabo-Morondava, encore peu peuplée ; enfin une vaste zone forestière sur sables roux couvrant 72.000 hectares.

L'auteur présente d'abord les périmètres irrigués ; l'irrigation est fort imparfaite encore, puisque, en raison du creusement du lit de la Morondava et de l'ensablement de la prise de Dabara, le réseau ne fonctionne à plein débit qu'en saison sèche.

Les secteurs irrigués connaissent deux cultures de riz, *Tsipala* de novembre-janvier à mars-juin, et *Vary Be* (ou asotry) de mai-juillet à octobre-décembre, s'étalant donc dans des marges assez lâches, car on cherche à répartir la récolte sur la plus longue période possible. La préparation des rizières varie légèrement suivant la saison rizicole, le piétinage étant souvent réservé au cycle *Tsipala*, tandis que le séjour en pépinière, de 30-40 jours en *Tsipala*, se prolonge jusqu'à 50-60 jours en *Vary Be*. Si le repiquage met en jeu le salariat ou l'entraide, la récolte est généralement faite par la seule main-d'œuvre familiale. Les rendements peuvent être estimés à 2 tonnes par hectare pour le *Tsipala*, 1,6 tonne pour le *Vary Be*. Le calendrier rizicole est particulièrement chargé à la jonction entre les deux saisons, ce qui inciterait à développer la culture du riz à cycle court.

Les périmètres irrigués pratiquent d'autres cultures : le coton, sous la direction technique de la C.F.D.T., est cultivé en culture irriguée à Bezezika, en culture sèche à Ankilivalo. Dans le premier cas, les semis ont lieu en février, la ré-

1. G. Haut de Sigy : « Problèmes agronomiques posés par la mise en valeur du périmètre de Morondava-Mahabo ». I.R.A.M. Document n° 52. Octobre 1965. 2 t. VIII + p. 1 à 47 et VIII + p. 48 à 93.

colte en juillet ; dans le second, la saison de culture va de décembre à juin. Neuf traitements insecticides sont nécessaires. Les rendements sont en moyenne de 2,2 tonnes en culture irriguée, 1,7 tonne en culture sèche. Il conviendrait de se préoccuper des problèmes de fertilisation (engrais vert *vohem* en culture irriguée, engrais vert ou fumure en culture sèche).

Le pois du Cap est cultivé surtout dans le Delta sur les sols lourds d'alluvions, entre mars-avril et octobre. Les rendements sont de 800 kilos à l'hectare. A ces trois cultures, il faut ajouter le maïs, le manioc, mais toujours en petites quantités, près des cases.

L'auteur envisage ensuite les types nouveaux d'exploitations proposés dans ce périmètre où, normalement, les exploitations doivent être de « dimensions familiales » et assurer un revenu au moins triple du revenu actuel (estimé à 25.000 francs malgaches). Quatre options ont été proposées : exploitation entièrement rizicole (2 hectares de riz, avec deux cultures par an) ; exploitation fondée sur le riz (2 hectares en Tsipala) et les légumineuses en saison sèche (pois du Cap et haricot) ; exploitation en riz (1 hectare avec deux cultures annuelles) et coton, arachide (0,6 hectare chacun) et engrais vert (0,3 hectare), difficilement viable techniquement (ce qui incite l'auteur à proposer 1 ha de riz et 0,6 hectare de coton irrigué) ; exploitation en riz (0,5 hectare de double culture) et cultures sèches (2,5 hectares). Aucun de ces systèmes de cultures ne semble susceptible de procurer aux exploitants plus de 110.000 francs malgaches par an : il est nécessaire d'envisager un deuxième stade d'intensification.

L'étude des périmètres de cultures sèches pose le problème de la mise en valeur des sables roux, pauvres en matière organique, s'épuisant rapidement sous culture et très sensibles à l'érosion. Il convient donc de respecter la strate arborée, de créer des haies brise-vent, de cultiver en courbes et de respecter l'horizon superficiel (ce qui exclut le défrichement au bulldozer) ; enfin, il faut rechercher les conditions d'une régénération de la fertilité. A l'heure actuelle, ce secteur est essentiellement cultivé par des Antandroy et des Mahafaly, pratiquant la culture du maïs et de l'arachide (celle-ci cultivée deux fois de suite), selon des techniques telles qu'ils ne laissent derrière eux que la steppe ou le désert. Divers projets de mise en valeur ont été proposés et essayés. A Marotsikoboro, les Services Agricoles tentent de fixer l'agriculture et de la lier à l'élevage. Vingt exploitations de 5 hectares étaient établies. A Bevalongo et Belobaka, en complément de la riziculture, on prévoit une rotation comprenant maïs fumé, arachide de bouche, engrais vert, prairie d'Elephant Grass pendant deux ans. Mais il y a des obstacles techniques : le maïs vient mal sur enfouissement d'Elephant Grass, et l'enfouissement exige la mécanisation ; les cultures vivrières sont insuffisantes ; l'engrais vert avant prairie se justifie mal, etc... L'auteur propose plutôt une rotation manioc plus *vohem* en culture dérobée — arachide-maïs fumé — deux ans de prairie. Le revenu monétaire serait seulement de 25.000 francs à l'hectare. Sur les secteurs les plus riches des sables roux, il faudrait envisager la culture du coton, du tournesol, du sisal, voire du tabac en culture de case.

Depuis la rédaction de cet écrit, bien des projets ou des réalisations ont vu le jour à Morondava (défrichement de 5.000 hectares près de Mahabo pour la culture de l'oranger, aménagement du secteur de culture mixte de Bemanonga, etc...). Nous ne disposons malheureusement pas d'une synthèse récente.

L'établissement d'une Aire de Mise en Valeur Rurale à Morondava pose de manière aiguë le problème du statut foncier des terres ainsi délimitées : celles-ci devant être redistribuées de manière rationnelle, il importait de voir la nature des droits coutumiers qui pesaient sur elles. Telle a été la tâche de Jean-Claude Woillet², qu'il définit lui-même par les trois objectifs suivants :

- indiquer l'existence et la valeur réelle d'un droit foncier coutumier, selon les zones, les catégories de terres, les catégories sociales, etc... ;
- indiquer la nature et les conditions des échanges jusqu'ici pratiqués ;

2. J. C. Woillet, B.D.P.A. : « Etude de structure foncière dans l'A.M.V.R. de Morondava ». B.D.P.A. Paris s.d., 2 vol. ronéo 159 et 8 p.

— proposer des valeurs d'échange pour les différentes catégories de terres et les modalités de dédommagement nécessaires à l'acquisition de ces terres.

L'auteur n'a disposé que de deux mois pour effectuer ce travail ; il est à craindre que, même pour un géographe bon connaisseur de Madagascar, cela ne soit terriblement court, d'autant qu'il est peu probable qu'on puisse aisément, cinq ans après l'établissement de l'A.M.V.R., connaître objectivement le statut des terres dans cette région.

L'étude de M. Woillet ne pouvait procéder que d'un choix raisonné : l'accent a été mis sur les secteurs d'aménagement prioritaire (le Delta et la région de Mahabo) et, parmi les villages, on a choisi six agglomérations étudiées de manière détaillée, deux autres vues plus rapidement. Le travail a comporté une phase d'enquête collective en réunions, et une phase d'interviews d'exploitants, choisis selon l'ethnie, la durée de présence dans le village, l'importance de la famille, etc... ; au total, 153 exploitations ont été étudiées (soit en général de 25 à 50 % des exploitations des villages enquêtés).

Si la majorité des exploitants sont nés hors du village (67,5 %), leur âge est élevé (52 ans en moyenne) et 70,4 % des immigrés sont arrivés depuis plus de quinze ans, 43,4 % depuis plus de 30 ans. La taille des exploitations varie entre 0,5 et 0,9 hectare (6 exploitations sur 153) et plus de 15 hectares (3 exploitations), 70 exploitations ayant entre 2 et 5 hectares cultivés. La production moyenne de riz par personne varierait entre 0,3 et 0,7 tonne.

Selon l'auteur, l'exploitation tend à correspondre de plus en plus souvent au ménage, et l'autorité du chef de clan serait aujourd'hui « plus théorique que réelle ». Des tribunaux intervillageois, ou « *dina* », fonctionnent actuellement à Bemanonga, Analaiva et Mahabo.

Les droits fonciers dans la zone sont complexes, car l'immigration des Betsileo et des Antaisaka en particulier, aujourd'hui majoritaires, a empêché le maintien intégral des droits fonciers des Sakalava ; il est cependant encore des villages où les immigrants ne peuvent en principe vendre la terre. De surcroît, l'appropriation étrangère, à des Français, Karana ou Grecs, est très importante. Sur les terres paysannes, les immigrants possèderaient aujourd'hui la majorité de la surface. Selon les modes de tenure, on distingue les terres *lova*, héritées principalement des parents et qui en principe ne peuvent être vendues, et d'autre part les terres *fila*, acquises personnellement par défrichement, don, achat, et qui deviennent *lova* à la mort du bénéficiaire. Le *lova* se subdivise en *lovanay*, indivis, qui devient *lovako* lorsqu'il est partagé pour la culture.

Si 61 % des exploitants sont entièrement propriétaires, le faire-valoir indirect est très important — surtout pour les rizières — dans les villages où l'immigration récente est développée. Le plus souvent, surtout chez les immigrés, l'exploitation est formée uniquement de champs *fila*. Pour les héritages, la terre va principalement aux enfants ; quoiqu'il n'y ait pas de droit d'aînesse, l'aîné a généralement certains privilèges. Suivant les villages, la femme peut ou non hériter ; elle ne reçoit en tout cas pas plus de un tiers des terres *fila*.

En principe, les champs ne sont pas vendus — du moins en était-il ainsi jusqu'à une date récente — et ce sont surtout les Betsileo qui les ont acquis ; le plus souvent on procède par prêt (*findramana*) à des parents ou à des amis, ou par des dons, entre parents, de terres incultes.

Dans le cas de faire-valoir direct, l'emploi de salariés est extrêmement fréquent, plus fréquent que l'entraide, ce qui oblige souvent à emprunter de l'argent. Le métayage est conclu verbalement, pour une culture seulement et les ruptures de contrat sont très fréquentes ; le plus souvent le partage est à moitié pour les propriétaires paysans, au 1/3 ou au 1/4 pour les concessionnaires chez qui les métayers sont beaucoup plus durablement fixés. 28,7 % des exploitations comportent des champs en métayage ; ce pourcentage est sensiblement plus élevé dans le Delta. Par contre, le fermage est rare et est considéré par le propriétaire comme une solution extrême, précédant la vente.

Les concessions et propriétés immatriculées couvrent plus de 20.000 hectares, soit 1/6 des terres de l'A.M.V.R., proportion forte si l'on considère qu'elles cor-

respondent pour une part aux meilleures terres. Sur ce total, 16,4 % sont à des Grecs ou à des Pakistanais, 18,7 % à des Sociétés européennes, 8,1 % à de petits colons, réunionnais en général.

Quelles nouveautés, en matière foncière, a introduit le statut d'A.M.V.R. ? En principe, celui-ci interdit tout autre mode de culture que le faire-valoir direct ; en fait, ceci est rarement applicable : les propriétaires indigènes manquent en général d'argent pour employer des salariés à la place des métayers ; tout le monde, en fait, semble avoir, pour le moment, le désir de voir subsister le métayage. Les problèmes fonciers sont multiples : conflits entre défricheurs et propriétaires de lova, problèmes d'imbrication des terroirs imposant un remembrement, etc...

L'auteur termine par une évaluation de la valeur des terres, selon divers critères : contrats de vente, investissements réalisés pour les aménagements traditionnels, revenus tirés de la terre. La valeur des terres varierait considérablement selon les régions : à surface égale, une rizière vaudrait trois fois plus cher dans le sud du Delta qu'à Analaiva ; les variations pour les terres de pois du Cap seraient de 1 à 2 entre Analaiva et le nord du Delta.

Rassurant par l'abondance des valeurs chiffrées et des pourcentages, ce travail est-il une base sûre ? Nous avouons n'en être pas convaincu. Faute, d'abord, d'une étude approfondie du droit foncier traditionnel de la région, l'auteur a dû, dans l'ensemble, transposer ici une situation observée ailleurs, spécialement, dans le delta du Mangoky, par P. Ottino, et tenter de dégager, au moins autant par le bon sens que par l'observation, une évolution plausible. Il nous semble peu vraisemblable que l'on puisse aujourd'hui dans une situation mouvante, exprimer de manière claire le statut réel de toutes les terres, et, partant, établir des pourcentages des différentes catégories de faire-valoir. Peut-on toujours placer dans les mêmes catégories les droits fonciers des anciens occupants et ceux des immigrants, et est-il réellement suffisant de constater que ceux-ci sont plus souvent métayers ? L'importance du métayage, qui est reconnue par l'auteur, est sans doute souvent encore plus grande qu'il ne le dit. Mais c'étaient des réponses claires, trop claires peut-être, que l'on attendait de ce travail³.

Gérard Roy, en étudiant le « problème de la création de structures d'accueil dans l'Ouest de Madagascar »⁴ entreprenait une tâche difficile. Son travail devait être le deuxième volet d'une étude sur les conditions d'accueil d'immigrants dans des structures organisées, le premier volet étant le très bon travail déjà paru sur la Somasak⁵. Les enquêtes de G. Roy devaient initialement porter sur la Samangoky ; l'opposition de l'administration de cet organisme à une enquête réalisée par un chercheur indépendant à la demande du Secrétariat d'Etat à la Coopération, obligea l'auteur à modifier ses projets : ayant pu enquêter en 1964 dans la région de Morondava, il a dû se contenter d'exposer les réactions possibles de groupes d'immigrants arrivés spontanément à un aménagement encore à l'état de projet, et dont il ignorait l'organisation de détail. Ces circonstances fâcheuses accentuent le caractère abstrait de son étude. « Force a été pour nous de nous en tenir à l'examen de la non-correspondance entre, d'une part, des projets porteurs d'une certaine forme d'organisation des rapports entre les immigrants et une exploitation agricole, entre les immigrants eux-mêmes et entre les immigrants et une société d'aménagements, et, d'autre part, les « immigrants réels » observés dans le cadre d'une implantation spontanée » (p. 7).

L'auteur reprend et systématise une réflexion essentielle déjà exprimée dans son travail sur la Somasak : les actions de développement agricole dans le cadre d'organisations systématiques sont fondées sur une équivoque fondamentale. Le système proposé par les techniciens se réfère à des valeurs de l'économie marchan-

3. Le travail de M. Woillet est complété par deux modèles de levés cadastraux au 1/2000^e réalisés par M. Garnier à Ankilivalo et Ampasivevihy.

4. G. Roy : « Réflexions et documents sur le problème de la création de structures d'accueil dans l'Ouest de Madagascar ». O.R.S.T.O.M. Tananarive 1966 (diffusé en 1968), 187 p. ronéo.

5. G. Roy : « La Société Malgache d'Aménagements de la Sakay »

de, dans laquelle la terre, le travail, les produits de la terre, les biens de consommation sont interchangeableables par la médiation de l'argent, valeur objective ; il suppose que l'on s'adresse à un exploitant « individuel » dégagé des liens « traditionnels » et anti-économiques. Pour le paysan malgache, les modes de rapport à la famille, à la terre, aux bœufs, au riz, à l'argent sont tout différents, reposent sur de tout autres relations avec la terre et les hommes. L'économiste et l'agronome, jugeant le paysan comme un « entrepreneur » ne peuvent voir en lui qu'un mauvais entrepreneur, que l'éducation doit transformer ; si celle-ci échoue, le paysan, est, forcément, de mauvaise volonté.

Partant de là, il faut étudier quels rapports le paysan immigré, et plus spécialement le paysan Antaisaka, entretient avec les éléments interchangeableables pour la société marchande que sont terre, instruments de production, biens, etc... C'est là que commence la difficulté, et c'est là aussi que nous sommes un peu déçus.

L'auteur montre bien le caractère original de la migration antaisaka : elle a, certes, des fondements démographiques, et, jusqu'à un certain point, économiques : les terroirs rizicoles du Sud-Est ne sont actuellement plus capables de nourrir leur abondante population, et particulièrement de lui fournir les ressources monétaires dont elle a besoin. Il s'agit donc, en fait, d'une émigration étroitement liée aux besoins du pays, qu'elle doit satisfaire, et organisée assez systématiquement dans le cadre des lignages. Même si les Antaisaka sont fixés à Morondava pour plusieurs décennies, leur travail a pour but premier de fournir au pays de l'argent et des bœufs nécessaires soit pour les cérémonies, soit parfois pour l'achat de rizières. Le départ des Antaisaka n'implique nullement une rupture sociale ; à Morondava comme à Vangaindrano, ils continuent à être membres de leur communauté, de leur lignage, et leurs liens avec la terre, comme leur utilisation des produits de leur travail, s'organisent dans le cadre de leur système communautaire, et non d'une manière économiquement objective. Certes, aujourd'hui ces liens avec le pays sont d'une certaine manière remis en question ; mais cette remise en question reste verbale et porte non sur le principe même, mais sur l'ampleur excessive des prélèvements effectués par la communauté d'origine.

On peut toutefois se demander si G. Roy ne donne pas de la société antaisaka à Morondava une image trop fixée, sinon idéalisée ; à plusieurs reprises il ouvre des perspectives d'évolution qu'il n'exploite pas. Car le départ en émigration suppose malgré tout des remises en cause, voire des reconstructions. Ainsi l'auteur nous dit que les Antaisaka de l'Ouest, tout en restant déterminés par leur lignage, se situent tous collectivement comme « zanak'Antaisaka », se référant donc à une unité plus vaste : quelle est donc la nature de cette deuxième communauté qui se superpose à la première ? D'autre part, les Antaisaka sont obligés d'entretenir avec des groupes différents, les Sakalava en particulier, des rapports suivis ; si, comme le dit Roy à la suite d'Althabe, les rapports entre individus et groupes ne peuvent s'opérer que par l'intermédiaire de médiateurs personnalisés, comment s'établit cette médiation entre Antaisaka et Sakalava ? On aurait aimé, en particulier, une analyse du fatidra. Si les Antaisaka semblent établir un lien assez étroit entre Sakalava et administration, dans quelle mesure leurs rapports avec celle-ci sont-ils influencés par leurs rapports avec le groupe sakalava ou inversement ? Quels sont d'autre part le fondement et la nature des rapports qui s'établissent entre métayers antaisaka et concessionnaires tant « vazaha » que « karana » ? Il ne s'agit certes pas d'établir une correspondance entre ces divers types de rapports actuels et ceux qui sont susceptibles de naître entre les Antaisaka et une société d'aménagements, à la vision économiste et « objective », mais l'analyse de ces remises en question d'un ordre social antaisaka devrait être révélatrice des formes d'évolution possibles de ce groupe.

On regrettera de la même manière, que l'auteur n'ait pas su analyser la situation des Antandroy et des Betsileo immigrés ; les premiers sont encore très peu attachés à la région de Morondava, tandis que les seconds sont au contraire beaucoup mieux intégrés dans le pays que ne le sont les Antaisaka. Il serait sans doute fallacieux de croire que l'analyse de ces trois cas permette de présenter trois étapes successives d'un même mouvement d'intégration de groupes immigrés, mais la

comparaison de la situation de ces trois groupes enrichirait incontestablement l'exposé.

Sans doute est-ce le manque d'une perspective dynamique dans l'analyse de la société antaisaka à Morondava qui conduit inéluctablement l'auteur à un constat d'impuissance : « le problème n'est pas de savoir ce qu'il faut faire : il suffit à notre avis simplement, pour éviter de fausses discussions, de comprendre la nécessité de la situation » (p. 84). On ne peut espérer à court terme voir les Antaisaka adopter une conception économiste objective, mais on peut sans doute, et ce serait déjà beaucoup, tenter de voir comment ils comprendront et interpréteront le processus d'aménagement dans lequel ils vont être impliqués.

Le travail de G. Roy, comme son précédent écrit sur la Somasak, est éclairé par des textes remarquables, enregistrements de réunions de groupe, portant principalement sur la notion de lignage et de tribu, le fokon'olona, le problème de la fixation à Morondava, de l'occupation de la terre, l'accumulation des richesses, l'attitude des gens du pays vis-à-vis des émigrés. Ce n'est pas un mérite secondaire que d'avoir su réunir et présenter ces précieux matériaux : ils sont signe d'une remarquable capacité de contacts, tout à l'honneur de l'auteur et de son assistant. Les paysans malgaches ont ici la parole et on souhaite pouvoir disposer d'un plus grand nombre de textes de ce genre. On regrettera cependant que la traduction et la présentation n'aient pas été revues de plus près et surtout que les textes n'aient pas été mieux « situés » : il faudrait mieux connaître la situation sociale des protagonistes, les conditions dans lesquelles ils ont été réunis pour pouvoir utiliser plus sûrement ces documents.

J. P. RAISON.